DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS

Pas-de-Calais
Le Département

GÉOMÈTRE-EXPERT
CONSEILLER VALORISER GARANTIR

OPERATION D'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE FORESTIER ET ENVIRONNEMENTAL

Commune de FICHEUX

avec extension sur les communes de

BLAIRVILLE
HENDECOURT-LES-RENSART
MERCATEL
BOISLEUX-AU-MONT

Géomètres Experts

Denis ATTENCIA
Loic BOUILLON
Philippe CACHOD
Thomas CHERRIER
Ghislain DE BOIRY
Jennifer FARDIN
Arnaud FUTEUL
Julien GUILLOU
Raphaël ROUVIERE
Gwenaël SAGNE
Jean de SALABERRY
Samuel TRAVERS

Bureau secondaire de Caen

37, rue des Compagnons
14000 Caen

Téléphone : 02 31 53 39 00
Télécopie : 02 31 53 39 01

E-mail:
agence.caen@geomat.fr

Limite de commune

Périmètre AFAFE

(Projet)
PLAN DES EXPLOITANTS
-ATTRIBUTIONS-

Geomat
GÉOMÈTRES-EXPERTS

Dressé le 04/03/2024 par
Denis ATTENCIA
géomètre-expert agréé

ECHELLE : 1/5000

RIVIERE
WAILLY
AGNY
BLAIRVILLE
FICHEUX
MERCATEL
HENDECOURT-LES-RANSART
BOIRY-SAINTE-RICTRUDE
BOISLEUX-AU-MONT

ZE
ZM
ZN
ZO
ZR
ZP
ZL
ZT
ZB
ZS

Section A
Section B
Section C
Section ZA
Section ZB
Section ZD
Section ZE
Section ZH

LE CHAMP QUIN
LE CHEMIN DE BLAIRVILLE
DERRIERE LE VILLAGE
LE CHEMIN D'ARRAS
LE VILLAGE
LE CIMETIERE
LA CROIX ROUGE
LE CHEMIN DE NEUVILLE
LA TOURLOTTE
LES VEAUX CHAUDS
LE RIOT
LE MARQUAY
SUR BLAIRVILLE
LE CHEMIN DES MORTS
LE CHEMIN D'ADINFER
LA GRESSIERE
SUR HENDECOURT
LE BRUGELARD
LE FOND DE L'HOPITAL
LE CHAMP A LA CHANFRE
SUR MERCATEL
LE CHEMIN DE BOISLEUX
LES DOUZES VERS FICHEUX
LES CHEVESSEMENT
LE FOND DE BOIRY

AFAFE de la Commune de FICHEUX
avec extension sur les communes de BLAIRVILLE, MERCATEL, HENDECOURT LES RANSART et BOISLEUX AU MONT.

ENQUETE PROJET

Plan approuvé par la commission communale
dans sa séance du 28 Novembre 2023

Le Président — Le Secrétaire

Déposé du 04/03/2024 au 05/04/2024
Le Maire

Plan portant en rouge les modifications
prescrites par la Commission Communale
dans sa séance du .....

Le Président — Le Secrétaire

Déposé du ..... au .....
Le Maire

Plan portant en bleu les modifications
prescrites par la Commission Départementale
dans sa séance du .....

Le Président — Le Secrétaire